

Le Monument aux Morts 2/2



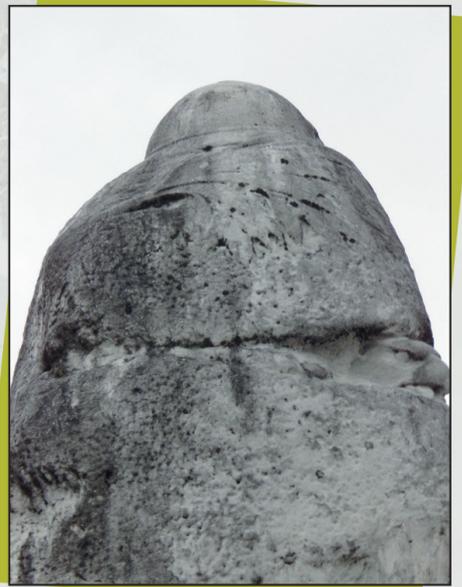
Fond privé



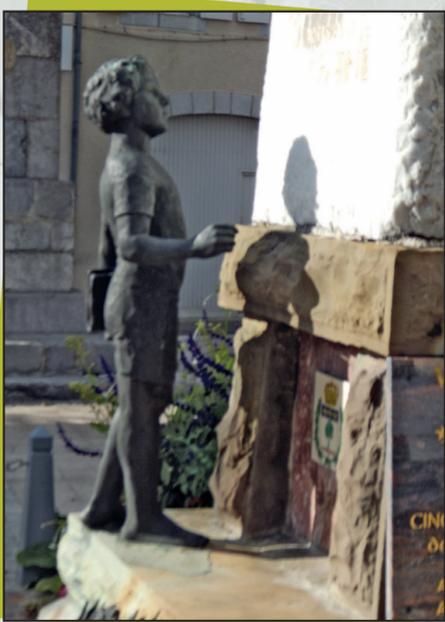
Deux hypothèses sur le choix de graver les années 1914 - 1919 au lieu de 1914 - 1918. La première est conforme à la raison même de l'élévation de l'édifice. Ce mémorial dédié aux soldats morts pour la France durant la 1ère guerre mondiale englobe les dates de tous les disparus durant cette période, y compris ceux décédés après 1918. C'est le cas de Dor Eugène mort en 1919. Une autre hypothèse peut être avancée : l'Armistice du 11 Novembre 1918 est un accord militaire suspendant les hostilités sans mettre fin à la guerre, il faudra attendre le traité de Versailles du 28 juin 1919 pour que la Paix soit signée.



Un casque Adrian orne le haut de l'édifice pour montrer sa puissance, mais aussi pour protéger le monument. La présence de la tête d'aigle sculptée dans la pierre : Est-ce un choix de l'artiste ou une demande du Comité ? Que représente-t-il ? L'aigle prussien vaincu ne semble pas terrassé ; mais bien agressif, prêt à prendre sa revanche ? Nous incite-t-il à une plus grande vigilance ?



Fond privé



Fond privé

↑ Pour la réalisation de cet édifice un comité avait été créé. A charge pour lui de trouver les fonds nécessaires par une souscription publique. Lorsque tout fut terminé, se manifesta Auguste Cazeneuve (Antoine de son premier prénom), né à Montréjeau le 5 Mars 1875. Il vivait en région parisienne, où il avait son activité professionnelle, ancien combattant de la guerre 14-18, il souhaita participer à la réalisation de ce monument. Pour cela, il finança la réalisation de l'enfant devant le monument.



Fond privé



Dès 1914, le conseil municipal vote la mise en place d'une plaque commémorative en souvenir des soldats montréjeaulais morts au champ d'honneur.



Aux souscripteurs pour le Monument que la Ville de MONTRÉJEAU a élevé à la Mémoire de ses Enfants morts pour la Patrie, le Comité, au nom de ses membres et à celui des membres de la famille de ces glorieux défunts, adresse ses plus chaleureux remerciements.

Cliché Paul Adoue

Carte postale remise aux souscripteurs

COMPTES DE LA CAISSE DU MONUMENT

RECETTES :

Souscriptions recueillies	25 553,00 Fr
Intérêts des bons	585,75 Fr
TOTAL DES RECETTES	26 138,75 Fr

DÉPENSES :

Fête des Poilus	4 500,00 Fr
Plaques commémoratives et pose	1 309,00 Fr
Monument à Mr. Poublan, sculpteur à Pau	14 600,00 Fr
Frais de transport : obus, lance-bombes et grenades	85,00 Fr
Aménagement de l'entour du monument	82,00 Fr
Élargissement de la bordure du monument	357,00 Fr
Frais d'inauguration et allocation pour le service	275,00 Fr
Grille du monument	1 100,00 Fr
Peinture de la grill	173,45 Fr
Imprimés divers et journaux	146,00 Fr
Clichés et photographies	115,00 Fr
Remboursement d'avance faite par la Société de Secours Mutuels pour le service commémoratif du jour de la fête des Poilus	371,00 Fr
Bronzes décoratifs, frais de transport et de pose	2 955,00 Fr
TOTAL DES DÉPENSES	26 068,45 Fr

RECETTES	26 138,75 Fr
DÉPENSES	26 068,45 Fr
RELICAT ACTIF	70,30 Fr

